

# DUT INFORMATIQUE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** DUT

**Domaine ministériel :** Sciences, Technologies, Santé

**Spécialité :** Informatique

## Objectifs

---

Cet enseignement vise à rendre opérationnel dès l'obtention du diplôme pour des activités d'analyse, de programmation et d'exploitation des ordinateurs.

## Savoir faire et compétences

---

Le programme pédagogique repose sur l'acquisition de connaissances fondamentales et sur l'apprentissage des techniques et de leur mise en oeuvre.

Il vise à l'acquisition de deux types de compétences :

1. Compétences académiques :

\* Compétences informatiques

- Algorithmique & Programmation
- Architecture, Systèmes & Réseaux
- Génie logiciel (outils et modèles)

\* Compétences complémentaires

- Mathématiques
- Économie, Organisation, Gestion
- Langues, Expression-Communication

2. Compétences professionnelles :

- Projets tutorés
- Stage

## PLUS D'INFOS

**Crédits ECTS :** 120

**Nature de la formation :**  
Mention

## CONTACTS

<http://www.iutmontp.univ-montp2.fr/>

## Organisation de la formation

---

- Informatique

## Contrôle des connaissances

---

L'évaluation semestrielle résulte d'un contrôle continu des connaissances.

Un semestre est validé si la moyenne pondérée de ses Unités d'Enseignement est supérieure ou égale à 10/20 et si leurs notes sont au minimum 8/20.

Dans le cas contraire, il appartient au jury de délibérer sur une éventuelle compensation.

Toute Unité d'enseignement dont la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 est acquise.

Le diplôme Universitaire de Technologie est décerné aux étudiants

qui ont validé leurs 4 semestres, et leur conférant ainsi 120 crédits ECTS

## Conditions d'accès

---

Être titulaire du baccalauréat série S, ES ou réussir un test d'entrée pour les autres séries.

## Poursuite d'études

---

Les métiers visés concernent le développement d'applications informatiques, l'administration de bases de données et l'architecture des systèmes

d'information, ils correspondent au titre générique  
de technicien supérieur des métiers de l'informatique.

Après le DUT, des poursuites d'étude sont

possibles :

Dans des écoles d'ingénieurs,

Dans d'autres formations universitaires (licence d'informatique,  
licence de sciences de gestion).

En licence professionnelle (en particulier, celles du  
département)

## **Composante(s)**

---

Montpellier

## **Responsable(s)**

---

VOYARD Laurence  
laurence.voyard@umontpellier.fr

# Informatique

## Organisation de la formation

---

-

## Composante(s)

---

Montpellier

### PLUS D'INFOS

#### **Public concerné**

- \* Formation continue
- \* Formation en alternance